

## ORGANISATION COMMISSION PATINAGE ARTISTIQUE PACA

### SAISON 2011 - 2012

#### LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

## Sommaire

Composition de la Commission de Patinage Artistique PACA.....	2
I - Commande de carnets ou insignes .....	3
II - Session Tests Club .....	4
III - Session Médailles .....	6
IV - Coupe Régionale PACA.....	14
V - Stage de Ligue .....	17
VI - Juges PACA .....	19
VII - Actions de notre CTR .....	20



## Composition de la Commission de Patinage Artistique PACA

**CALEN Bruno Trésorier**  
Le Tourar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 La Valette du Var  
Tél : 06.78.73.27.73 et 04.94.27.13.07  
[calenbruno@yahoo.fr](mailto:calenbruno@yahoo.fr)

**ASTIER Anne-Marie Secrétaire**  
Les Saules Bat C 12, rte de Morières  
84000 Avignon  
Tél : 06.83.56.66.86 et 09.52.33.81.45  
[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**VACHIER Sylvaine Membre**  
Chauvet  
05000 GAP  
Tél : 06.83.75.09.99 et 04.92.50.19.94  
[vlaurie@free.fr](mailto:vlaurie@free.fr)

**REVERDIAU Gregory Membre**  
31 Avenue des Violettes  
06800 CAGNES sur MER  
Tél : 06.18.51.32.65  
[gregory.reverdiau@laposte.net](mailto:gregory.reverdiau@laposte.net)

**PONCET Brigitte Membre**  
50 bd Notre Dame  
13006 Marseille  
Tél : 06.17.42.57.83  
[brigitte.p@sfr.fr](mailto:brigitte.p@sfr.fr)

-----  
**MOYENCOURT Jacqueline Conseillère Technique Régional (CTR)**  
21 Chemin des matins calmes  
05000 GAP  
Tél : 06.14.17.44.02  
[jmoyencourt@free.fr](mailto:jmoyencourt@free.fr)

**HIKOU Laëtitia Responsable des Juges PACA**  
2, Traverse du Haut Lauron  
06650 LE ROURET  
Tél : 06 22 12 53 07  
[laetitia.hikoum@orange.fr](mailto:laetitia.hikoum@orange.fr)

## I - Commande de carnets ou insignes



Tarifs : (l'unité)

Carnet de classement : 5,00€

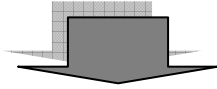
Insignes de Tests : 7,00€ (quelque soit le test à l'exception des 6 glaçons et son support)

Les 6 glaçons et son support : 20,00€ (support seul : 8,00€ et glaçon à l'unité : 2,00€)

**Attention, ne pas oublier les frais de port de 4,00€**

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



**Etape 1 :** Compléter le formulaire « **Bon de Commande** »,

**Etape 2 :** Joindre au formulaire « **Bon de Commande** » un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** ».

**Etape 3 :** Adresser le formulaire « **Bon de Commande** » accompagné du chèque correspondant, au trésorier de la Commission de Patinage Artistique à l'adresse suivante :

**Bruno CALEN**

Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 LA VALETTE DU VAR

**Etape 4 :** A réception, le trésorier fera le nécessaire auprès de la FFSG pour que le club reçoive directement sa commande.

Un reçu au format PDF sera adressé au club par email dès que celui-ci accusera bonne réception de sa commande auprès de **Mr CALEN**. (un email suffit)

[calenbruno@yahoo.fr](mailto:calenbruno@yahoo.fr)

*Il serait souhaitable que le club qui passe commande informe la commission de Patinage Artistique PACA des incidents rencontrés pour que celle-ci puisse réagir rapidement (insigne cassé, manquant, ..., merci par avance).*

N.B. : Les insignes « glaçons » sont disponibles à l'unité ainsi que le support de glaçons.

## II - Session Tests Club

POUR ORGANISER UNE SESSION DE TESTS CLUB :

### Patin d'acier à PN10



Tarifs :

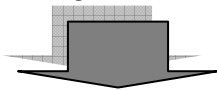
Patin d'Acier et Préliminaire : 12,00€

PN1 à PN10 : 16,00€

**Attention : 1 juge pour Patin d'Acier à PN6, de PN7 à PN10 il faut 1 juge national qui peut-être assisté d'un Spécialiste Technique autre que l'enseignant des candidats à juger.**

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



### **3 semaines avant la session :**

**Etape 1 :** Compléter le formulaire « **Fiche Inscription** »,

**Etape 2 :** Adresser le formulaire « **Fiche Inscription** », au secrétaire de la Commission de Patinage Artistique à l'adresse suivante :

**Anne-Marie ASTIER**  
Résidence Les Saules Bât C  
12 rte de Morières  
84000 AVIGNON  
ou  
[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**Etape 3 :** Adresser un double du formulaire « **Fiche Inscription** » et un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** » à l'adresse suivante :

**CALEN Bruno**  
Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 La Valette du Var

**Etape 4 :** Compléter et adresser au responsable des juges PACA une demande de jury pour la session de tests club en question (Fiche demande de Jury) à :

**HIKOUM Laëtitia**  
2, Traverse du Haut Lauron  
06650 LE ROURET  
ou  
[laetitia.hikoum@orange.fr](mailto:laetitia.hikoum@orange.fr)

**Etape 5 :** Pour le jugement de PN7 à PN10, le responsable des juges convoque puis constitue le jury pour le transmettre par email au plus vite au club concerné et en copie au secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA. (Un juge national obligatoire assisté ou pas d'un spécialiste autre que l'enseignant des patineurs à juger).

**Etape 6 :** Une fois les tests club effectués, le juge ou juge arbitre de la session communiquera les résultats par email (dans les 8 jours suivant la session) au Secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA qui validera ou non la session :

- Les feuilles de jugement seront remises à l'occasion au Secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA pour archivage.
- Informer le trésorier pour qu'il puisse éditer et transmettre un reçu (format PDF) au club concerné. (secrétaire de la commission)
- Informer le webmaster du site internet de la ligue pour qu'il puisse diffuser les résultats. (secrétaire de la commission)
- Informer le club concerné de la validité ou invalidité des tests club concernés. (secrétaire de la commission)

Possibilité de planifier plusieurs sessions au cours de la saison, **la même procédure est à respecter chaque fois.**



**Chaque fois qu'il y aura manquement à cette procédure, la session de Tests Club se verra INVALIDEE !!!**

Tous les frais inhérents aux juges de la session des tests club sont à la charge du club organisateur.

## III - Session Médailles

### *A - POUR ORGANISER UNE SESSION DE MEDAILLES DE LIBRE ET DE GLISSE PLANIFIEE PAR LA LIGUE PACA*



Tarif :

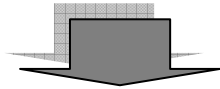
Médaille de préparatoire à vermeil : tarif unique de 19,00€ par médaille présentée

Les dates de sessions PACA sont planifiées en début de saison, voir le calendrier PACA des compétitions et des tests.

NB : La session doit se dérouler de manière continue autant que possible (coupure réduite au minimum).

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



### ***1 mois et demi avant la session :***

#### **Pour s'inscrire :**

**Etape 1 :** Compléter le formulaire « **Fiche Inscription** »,

**Etape 2 :** Adresser le formulaire « **Fiche Inscription** », au club organisateur de la session.

**Etape 3 :** Adresser un double du formulaire « **Fiche Inscription** » et un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** » à l'adresse suivante :

**CALEN Bruno**  
Le Tourar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 La Valette du Var

**Etape 4 :** Après réception de toutes les inscriptions, le club organisateur dresse une liste officielle et la transmet au **secrétaire de la commission de Patinage Artistique**.

[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**Etape 5 :** Le club organisateur complète et adresse au **responsable des juges PACA** une demande de jury pour la session de Grandes Médailles en question (Fiche demande de Jury) et un exemplaire de la liste des inscrits par catégorie à :

[laetitia.hikoum@orange.fr](mailto:laetitia.hikoum@orange.fr)

**Etape 6 :** Le responsable des juges convoque puis constitue le jury pour le transmettre par email au plus vite au club organisateur et en copie au secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA.

**Etape 6 bis :** Dans le même temps, le club organisateur prépare le déroulement de la session (planification, plage(s) horaire(s), prise de contact avec les juges pour réservations d'hôtel, ...). Ne pas oublier de transmettre au webmaster de la ligue pour diffusion, la programmation horaire puis les ordres de passage après tirage au sort.

**Etape 7 :** Une fois les grandes médailles jugées, le juge arbitre de la session communiquera les résultats par email (dans les 8 jours suivant la session) au Secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA qui fera suivre à la CSNPA :

- Transmettre les résultats à la CSNPA (fichier excel de préférence ou word, 3 colonnes : Club + Nom Prénom + Médaille obtenue) à l'adresse :  
**[medailles.csnpa@gmail.com](mailto:medailles.csnpa@gmail.com)**
- Les feuilles de jugement seront remises à l'occasion au Secrétaire de la Commission de Patinage Artistique PACA pour archivage.

Le secrétaire de la commission de Patinage Artistique se chargera de :

- Informer le trésorier pour qu'il puisse éditer et transmettre un reçu (format PDF) à chacun des clubs concernés.
- Informer le webmaster du site internet de la ligue pour qu'il puisse diffuser les résultats.

**La CSNPA valide ou pas les médailles et diffuse un résultat officiel. Les juges ne doivent pas signer de carnet sans l'autorisation de la CSNPA et la Ligue PACA.**

Il est donc possible de faire signer son carnet par un juge national à l'occasion d'une manifestation sur présentation de la liste de validation de la session de médaille concernée diffusée sur le site de la CSNPA ou de la ligue PACA.

Possibilité de planifier deux sessions au cours de la saison, **la même procédure est à respecter chaque fois.**

Tous les frais inhérents aux juges et au responsable du matériel informatique de la session des Grandes Médailles sont à la charge de la commission de patinage artistique PACA. Pour les juges concernés et le responsable informatique, ils devront chacun remplir une fiche NOTE DE FRAIS, joindre toutes les factures et faire parvenir le tout au trésorier de la commission de patinage artistique PACA à l'adresse suivante :

**CALEN Bruno**  
Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 LA VALETTE DU VAR

A réception, le trésorier fera parvenir aux juges concernés un chèque de remboursement dans les plus brefs délais.

N.B. : Le club organisateur peut défrayer les juges puis adresser une facture globale (détaillée si possible) à la commission de Patinage Artistique PACA pour remboursement.

En session : Préparatoire, Pré bronze, médailles de glisse.

Il faut 3 juges dont au moins 2 juges nationaux.

En session : bronze à vermeil de libre.

Il faut recréer les conditions d'une compétition, le jury est obligatoirement composé de :

- 3 juges, dont au moins 2 juges nationaux
- 1 contrôleur technique
- 1 spécialiste
- 1 data / comptable



Pensez à demander la présence des ordinateurs de la ligue (Alain Trémouilloux).

Le jury et le panel jugent et évaluent un programme de compétition. La médaille est attribuée à la lecture des juges scores.

***Une session par ligue entre le 1<sup>er</sup> Juillet et le 22 Octobre 2011.***

***Une session par ligue en fin de saison à partir du 28 Avril 2012.***

NB : La préparatoire de libre et la pré bronze de libre pourront être présentées en coupe régionale (voir le calendrier PACA) uniquement si le panel technique est conforme !

## B - INSCRIPTION DE PATINEURS A UNE SESSION DE MEDAILLES DE LIBRE ET DE GLISSE HORS LIGUE



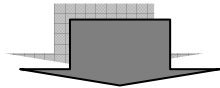
Tarif :

Médaille de préparatoire à vermeil : tarif unique de 19,00€ par médaille présentée en PACA.

Voir le calendrier CSNPA des compétitions et des tests.

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



### **1 mois et demi avant la session :**

Il faut demander l'accord au président de la commission de patinage artistique PACA.  
Le patineur réglera **2** inscriptions : une à sa Ligue, une à la Ligue où il passe la médaille.  
**Attention : les tarifs peuvent-être différents d'une ligue à l'autre !**

**Etape 1 :** Faire une demande écrite d'autorisation au président de la commission de patinage artistique PACA à l'adresse suivante :

**VERNIQUE Patrice Président**  
22 chemin de la Peyregoue  
06660 Antibes

Le président de la commission de Patinage Artistique transmet la demande au président de la Ligue PACA.

**Etape 2 :** A réception de l'autorisation le club doit compléter le formulaire « **Fiche Inscription** » et le faire parvenir au président de la commission de patinage artistique à l'adresse suivante :

**VERNIQUE Patrice Président**  
22 chemin de la Peyregoue  
06660 Antibes  
ou  
[Vernique\\_patrice@hotmail.com](mailto:Vernique_patrice@hotmail.com)

**Etape 3 :** Adresser un double du formulaire « **Fiche Inscription** » accompagné d'un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** » au secrétaire de la Commission de Patinage Artistique à l'adresse suivante :

**Bruno CALEN**  
Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 LA VALETTE DU VAR

**Etape 4 :** A réception du règlement, le trésorier de la commission de Patinage Artistique PACA fera le nécessaire pour informer le président que le règlement a bien été effectué. Le trésorier de la commission de patinage artistique de la ligue PACA établira un reçu au format PDF pour le club concerné qu'il transmettra par email.

**Etape 5 :** Le président de la commission de Patinage Artistique PACA valide l'autorisation de passage de grandes médailles Hors Ligue sous réserve que le président de la ligue PACA ait donné son accord puis informe officiellement le président de la ligue organisatrice.

**Etape 6 :** Le club concerné peut alors inscrire le patineur et s'acquitter du droit d'inscription auprès du club organisateur de la session de grandes médailles hors ligue PACA.

## C - INSCRIPTION DE PATINEURS A UN PASSAGE DE MEDAILLES DE LIBRE EN COUPE REGIONALE



Tarif :

Médaille Préparatoire et Pré Bronze de libre **uniquement**: 19,00€

Bronze de libre pour la D3 avant le 31/12 de la saison en cours.

Le club organisateur est souverain pour la possibilité de passer ou pas des médailles de libre lors de sa coupe régionale. Pour ce faire, il se doit d'en informer la ligue PACA et de le stipuler dans son invitation.

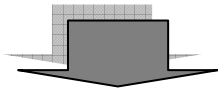
Pour ne pas perturber la compétition, les médailles se passeront en début ou fin de journée et le nombre est limité à 10 candidats ce qui représente environ 1h30 de glace.

La session pourra être annulée à tout moment sur demande de la CSNPA ou si le jury n'est pas conforme (2 juges nationaux minimum).

Préparatoire et Pré Bronze de libre seront jugées sur papier et validées officiellement par la CSNPA comme toujours.

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



**Les inscriptions sont à envoyer au plus tard 3 semaines avant la date de la compétition :**

**Etape 1 :** Compléter et adresser le formulaire « **Fiche Inscription** », au Secrétaire de la Commission de Patinage Artistique à l'adresse suivante :

**Anne-Marie ASTIER**  
Résidence Les Saules Bât C  
12 rte de Morières  
84000 AVIGNON  
ou  
[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**Etape 2 :** Adresser un double du formulaire « **Fiche Inscription** » et un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** » à l'adresse suivante :

**CALEN Bruno**  
Le Tourar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 La Valette du Var

**Etape 3 :** 10 jours avant la compétition, la commission de Patinage Artistique PACA transmet au club organisateur et à la CSNPA la liste des inscrits aux Grandes Médailles. Le club est chargé de planifier le passage des médailles, les inscrits passeront pour chaque médaille par ordre alphabétique.

**Etape 4 :** Pour les patineurs de **D3**, la médaille de bronze pourra être validée avant le **31 décembre** de la saison en cours, soit en session avant le 22 octobre, soit en compétition régionale D3, aux conditions suivantes :

- **Demande préalable** à medailles.csnpa@gmail.com pour homologuer la compétition comme support de médaille de bronze.
- Si le jury est conforme (2 juges nationaux au moins)
- **Accord CSNPA** et mise au calendrier national
- Envoi à medailles.csnpa@gmail.com des résultats de la compétition avec composition du jury et panel ou du lien sur le site de la ligue concernée, pour validation.
- **Seuls les patineurs signalés comme candidat à la médaille bronze seront contrôlés**

**A noter :**

Bronze à Platine sont attribuées lors des compétitions nationales et internationales par la CSNPA. (*pas d'inscription ni de droit d'inscription.*)

\* **PREPARATOIRE et PRE BRONZE** en Individuel et en couple, possibilité de les passer lors des coupes régionales PACA sur inscription et sous réserve que le panel technique soit conforme.

\* **BRONZE A VERMEIL** en Individuel et en couple

Jury conforme pour les épreuves nationales

Médailles attribuées lors des compétitions de référence :

- Tous les Tournois de France
- Sélection France Clubs des zones
- Tous les championnats de France individuels, couples, clubs
- Masters
- France Elite
- Toutes compétitions internationales figurant au calendrier ISU dont les résultats sont visibles sur Internet.

\* **OR, GRANDE OR**

Présence de 5 juges de 3 ligues différentes, dont 3 Officiel d'Arbitrage internationaux (minimum) en France.

Médailles attribuées lors des compétitions de référence :

- Sélection France Clubs des zones
- Tous les Tournois de France
- Tous les championnats de France individuels, couples, clubs
- Masters
- France Elite
- Toutes compétitions internationales figurant au calendrier ISU dont les résultats sont visibles sur Internet.
- Les Grand Prix Junior et Senior
- Finale du Grand Prix Junior et Senior
- World Team Trophy
- Championnats d'Europe
- Championnats du Monde
- Championnats du Monde Juniors
- Jeux Olympiques.

\* **PLATINE**

Médailles attribuées lors des compétitions de référence

- Grands Prix Senior et Finale GPS
- Championnats d'Europe
- Championnats de Monde et World Team Trophy
- Jeux Olympiques

## IV - Coupe Régionale PACA



Tarif :

Le tarif d'inscription pour les compétitions régionales est fixé à 32,00€par patineur

### *A / Préparation d'une compétition planifiée sur le calendrier Ligue PACA :*

- Le règlement édité et diffusé en début de saison par la commission de Patinage Artistique de la Ligue PACA est le seul valable pour les coupes régionales.
- Une manifestation qui utilise l'appellation coupe régionale se doit d'ouvrir sa compétition à toutes les catégories du **règlement de patinage artistique PACA**.
- Les coupes seront jugées avec le système informatique de la Ligue PACA, à ce titre les frais de transport et d'hôtel de Mr Alain Trémouilloux (responsable du matériel informatique de la ligue PACA) seront à la charge de la commission de Patinage Artistique de la Ligue PACA. Les repas de Mr Trémouilloux seront à la charge du club organisateur. Concernant le matériel informatique pensez à mettre à disposition du papier (1 ramette pour 50 inscrits environs), un ciseau, du scotch, stylos.
- Le panel technique sera intégralement (transport, hébergement, repas) à la charge du club organisateur (rappel : 5 juges, 1TC, 1TS, 1 Assistant TS, 1 DATA, 1 comptable). Pensez à 2 personnes pour gérer la sono et les CD ainsi qu'un speaker.
- La commission de Patinage Artistique invite chaque club organisateur d'une coupe régional à faire viser son dossier par celle-ci avant de diffuser ses invitations.

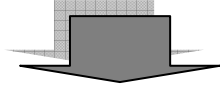
### **Quelques règles de bon sens :**

- Eviter d'avoir des écarts d'âges trop importants dans une même catégorie.
- Doubler le lecteur de cd de la sono.
- Prévoir dans votre invitation que l'organisateur se réserve le droit de bénéficier de 45min d'avance !
- Pour votre programmation horaire, doubler les temps de passage (temps passage participant + temps jugement) afin d'éviter les situations critiques provoquées par le manque de temps.
- Eviter de mettre trop de réfection de glace ou alors réservez-vous le droit d'en annuler suivant la situation.
- Pour les comptables, se procurer auprès de Mr Bruno CALEN les fichiers IsuCalcFS à jour avant de démarrer la saisie comptable de la compétition.
- Penser à décrire dans le détail le système de comptage utilisé pour la coupe par club s'il y en a une.
- Attachez une grande importance à la fiche de description de programme de chaque patineur car cela peut grandement aider le jury lors d'une compétition en faveur du participant. Remplissez-la avec soin et réalisme et fournissez-la au moment de l'inscription. Il appartient au comptable de la compétition de contrôler et saisir ces fiches.

## B / Organisation d'une compétition planifiée sur le calendrier Ligue PACA :

Comment faire ?

Suivez le guide !



**La liste des inscriptions est à envoyer au plus tard 3 semaines avant la date de la coupe régionale au secrétaire de la ligue PACA des sports de glace !**

[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**Etape 1 :** Le club organisateur peut faire viser son dossier d'invitation par la commission de patinage artistique de la ligue PACA s'il le souhaite. Il est recommandé de lancer ses invitations 8 semaines avant la date de la compétition. Puis effectuer un rappel 4 semaines avant la compétition sous forme d'email.

### **1 mois et demi avant la compétition :**

**Etape 2 :** Le club organisateur doit compléter le formulaire « **Demande de Jury** » et le faire parvenir au responsable des juges de la Ligue PACA :

**HIKOUM Laëtitia**

2, Traverse du Haut Lauron  
06650 LE ROURET

ou

[laetitia.hikoum@orange.fr](mailto:laetitia.hikoum@orange.fr)

NB : Ne pas oublier de préciser si une session de médailles de libre (préparatoire et pré bronze) est envisagée.

**Etape 3 :** Le club organisateur transmet la liste des inscrits 3 semaines avant la date des épreuves au secrétaire de la commission de patinage artistique PACA pour que celui-ci puisse contrôler les licences et diffuser sur le site de la ligue afin que les clubs participants signalent les erreurs le plus tôt possible.

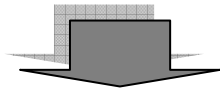
**Etape 4 :** Le club organisateur transmet 15 jours avant la compétition au plus tard à la commission de patinage artistique PACA et aux clubs participants la planification de la compétition accompagnée de la liste des participants officiels. La commission de Patinage Artistique fera suivre au webmaster de la ligue.

**Etape 5 :** Le week-end précédant la compétition, le club organisateur procède au tirage au sort informatique en présence d'un officiel d'arbitrage puis transmettra le tirage au sort à la commission de patinage artistique de la ligue PACA sous format HTML dans les délais les plus brefs pour diffusion sur le site internet de la ligue.

## C / Déroulement d'une compétition planifiée sur le calendrier Ligue PACA :

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



**Etape 7 :** Dans la mesure du possible, tous les documents nécessaires doivent-être imprimés pour le début de la compétition. (feuilles de jugement)

Afficher les ordres de passage à la vue de tous.

Prévoir un accueil des participants (réception de cd, etc....)

Disposer d'une salle pour que le panel technique puisse se retrouver à huit clos avant et après chaque demi-journée.

Le Juge Arbitre de la compétition donne le top départ et orchestrera celle-ci jusqu'à sa fin.

**Etape 8 :** Les résultats seront affichés au fil de la compétition à la vue de tous. Un podium clôturera chaque demi-journée de compétition. (pensez à donner les « judges score » à chacun des participants au moment du podium)

**Etape 9 :** En fin de compétition, le club organisateur procèdera au défraiements du panel technique. Mr Alain Trémouilloux transmettra par email à la commission de patinage artistique de la ligue PACA les résultats de la compétition ainsi que tous les fichiers IsucalcFs. Le club organisateur devra archiver 1 an tous les documents ayants été utilisés par le panel technique tout au long de cette manifestation.

Ne pas oublier de transmettre le classement par club s'il y en a un.

Le responsable du matériel informatique transmettra sa note de frais (avec justificatifs) au trésorier de la commission de patinage artistique de la ligue PACA pour remboursement :

**Bruno CALEN**

Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 LA VALETTE DU VAR

## V - Stage de Ligue



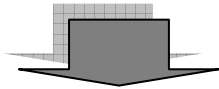
Tarif :

Le tarif d'inscription pour un stage de ligue est fixé à 35,00€

N.B. : Seuls les patineurs licenciés en région PACA peuvent être sélectionnés. Sélection proposée par l'ETR et la commission de Patinage Artistique.

*Comment faire ?*

*Suivez le guide !*



### **1 mois et demi avant la session :**

**Etape 1 :** Le secrétaire de la commission de Patinage Artistique diffuse les convocations aux clubs concernés sur demande du CTR PACA.

**Etape 2 :** Les clubs concernés complètent le formulaire « **Fiche Inscription** » et l'adresse au secrétaire de la Commission de Patinage Artistique à l'adresse suivante :

**Anne-Marie ASTIER**  
Résidence Les Saules Bât C  
12 rte de Morières  
84000 AVIGNON  
ou  
[amarie.astier@free.fr](mailto:amarie.astier@free.fr)

**Etape 3 :** Adresser un double du formulaire « **Fiche Inscription** » et un chèque de règlement libellé à l'ordre de « **Commission Patinage Artistique PACA** » à :

**Bruno CALEN**  
Le Touar Bt D1, Av. Pablo Picasso  
83160 LA VALETTE DU VAR

A réception, le trésorier éditera et transmettra un reçu (format PDF) au club concerné.

**Etape 4 :** A réception des inscriptions, le secrétaire de la commission de Patinage Artistique PACA fera le nécessaire pour :

- Convoquer les professeurs.
- Diffuser une liste des inscrits.(site de la ligue PACA)

**Etape 5 :** Le CTR de la ligue PACA se charge d'organiser, planifier et encadrer le stage de ligue.

Des intervenants extérieurs pourront faire partie intégrante du stage.

Les professeurs PACA convoqués feront partie intégrante du stage.

Un planning du WE sera diffusé 15 jours à l'avance sur le site de la ligue PACA.

**Etape 6 :** En fin de stage un bilan sera fait pour chacun des participants. Un compte rendu général rédigé par le CTR PACA sera disponible sur le site de la ligue dans les jours qui suivent.

NB : L'hébergement et la restauration des participants, des professeurs PACA et de l'encadrement est pris en charge par la commission de patinage artistique PACA.

## VI - Juges PACA

### Responsable des Juges région PACA

**Laëtitia HIKOUM**  
2, traverse du Haut Lauron  
06650 LE ROURET  
06.22.12.53.07  
[laetitia.hikoum@wanadoo.fr](mailto:laetitia.hikoum@wanadoo.fr)

Une formation en début de saison sera faite conjointement avec nos voisins Rhône-Alpes.

La commission de Patinage Artistique PACA lance un appel à candidature pour :

- Juges,
- Contrôleurs,
- Spécialistes Technique.

Le site internet de la ligue PACA des sports de glace possède un espace dédié aux juges de patinage artistique. Il est accessible à tous et possède de nombreuses informations susceptibles de vous intéresser.

<http://www.sportsdeglaceliguepaca.fr>

Les candidatures sont à adresser au responsable des juges.

## VII - Actions de notre CTR

### Conseillère Technique Régional PACA (CTR)

MOYENCOURT Jacqueline  
21 Chemin des matins calmes  
05000 GAP  
Tél : 06.14.17.44.02  
[jmoyencourt@free.fr](mailto:jmoyencourt@free.fr)

### Formation B.I.F., B.A.F. et B.E. :

Faire remonter ses besoins par email à la CTR.

- Pour un stage B.I.F., la CTR le met en place avec un club candidat à son accueil, l'inscription à cette formation se fait alors auprès de la FFSG.  
[http://www.ffsg.org/formation/bif/brevet\\_initiateur\\_federal.html](http://www.ffsg.org/formation/bif/brevet_initiateur_federal.html)
- Pour une formation en amont ou en aval de ces stages BIF, les clubs peuvent demander l'intervention du CTR qui met en place avec le demandeur et ses enseignants des interventions. Le club ou le Comité Départemental en fait alors sa demande à la ligue.

### Les olympiades des LUTTINS :

- La mise en place de ces rencontres n'est plus du ressort de la ligue mais des comités départementaux et des clubs qui demandent alors la participation du CTR. Ce type de regroupement s'adresse à toutes les activités d'expression de notre FFSG (patinage artistique, danse, ballet, synchro).
- Les demandes sont à faire parvenir directement à la CTR pour que des dates et l'organisation soient mises en place.

### Soutient pédagogique et Technique :

- Les clubs et Comités Départementaux peuvent faire appel au CTR pour toute demande d'information, demande de conseil, demande d'aide pour le montage des dossiers ou actions ou pour intervenir avec eux auprès de différentes instances.
- En accord avec les enseignants, le CTR peut intervenir ponctuellement sur les séances du club afin d'apporter un regard extérieur, des infos variées, une formation continue aux assistants et B.E. du club, un soutien dans le message du club ou des enseignants aux patineurs et parents.